

ADR restructuré en vigueur le 1er janvier 2005

Type de contenu : Texte

Type de support : Volume

Titre(s) : ADR restructuré en vigueur le 1er janvier 2005 : accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route / [Nations Unies], Commission économique pour l'Europe, Comité des transports intérieurs

Auteur(s) : Nations Unies Commission économique pour l'Europe Comité des transports intérieurs

Publication : New-York Genève : Nations Unies, 2004

Description matérielle : 2 vol. (XXII-610, XI-638 p.) ; 30 cm

ISBN : 92-1-239090-0
92-1-239091-9

Autres classifications : IE.138

Classification décimale Dewey : 341 21

Note sur le titre et les responsabilités : ADR = accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

Sujet - Titre uniforme : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route 1957

Sujet - Nom commun : Substances dangereuses -- Transport -- Droit -- Europe
Transports routiers -- Europe -- Droit